



SNJ - SNJ-CGT - CFDT-Journalistes - Prenons la Une !

8 mars : Toutes et Tous pour l'égalité et la parité dans nos rédactions

Le 8 mars prochain, c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

Partout, à travers le monde, des rassemblements, des grèves et des manifestations auront lieu pour défendre les droits des femmes. Mais que veut dire cette mobilisation, aujourd'hui, en France, pour nous, journalistes ?

Depuis 20 ans, la profession se féminise, comme en atteste la Commission de la Carte de Presse (CCIJP). Mais féminisation ne veut dire ni égalité, ni parité. Les discriminations et les stéréotypes de genre perdurent dans nos rédactions, tout comme les disparités salariales. Sans compter le sexisme « ordinaire » ou pire, le harcèlement et les agressions sexuelles, que la vague #MeToo et son équivalent français #BalanceTonPorc ont contribué à dévoiler.

Ce mouvement de libération de la parole des victimes a permis une prise de conscience sans précédent dans l'ensemble de la société, et dans le secteur des médias, particulièrement atteint. Des témoignages de femmes journalistes ont enfin été pris au sérieux, obligeant les directions à intervenir, et ce dans toutes les formes de presse (du *Huffington Post* à France Télévisions en passant par *Télérama* ou Europe 1).

Mais au-delà de quelques sanctions disciplinaires parfois très médiatisées, quels sont les changements structurels dans nos rédactions ? Qu'espère-t-on obtenir pour les générations futures de journalistes ?

Parce que les inégalités persistent toujours dans nos rédactions entre les femmes et les hommes, l'intersyndicale SNJ - SNJ-CGT - CFDT-Journalistes et l'association Prenons la Une ! appellent l'ensemble de la profession à manifester le lundi 8 mars afin de porter nos revendications :

* Prendre des mesures efficaces de rattrapage salarial

Depuis 1972, le principe de l'égale rémunération des femmes et des hommes est consacré dans le Code du travail : près de 50 ans plus tard, les inégalités persistent (partout dans nos rédactions).

Or l'égalité au travail commence par de véritables mesures de rattrapage salarial.

Avec un credo simple : à travail égal, salaire égal. A compétence égale, salaire égal.

* Réduire la précarité, qui frappe d'abord les femmes

Dans nos rédactions, la précarité est essentiellement subie par les femmes. Parce qu'elles font souvent face à des déclassements après des congés maternités, parce que la notion d'égalité professionnelle est un vœu pieu dans des rédactions

majoritairement dirigées par des hommes, selon un modèle patriarcal, le constat est frappant : les femmes sont bien plus nombreuses que leurs confrères à travailler à temps partiel ou contraint, en piges ou en CDD.

La profession se féminise, mais c'est encore trop souvent aux femmes que l'on impose les statuts les plus précaires !

* Briser le plafond de verre : favoriser la mobilité interne et l'évolution de carrière des femmes

Dans les médias, les postes à haute responsabilité sont toujours majoritairement occupés par des hommes. Selon *La revue des médias* en 2019, seuls 26 % des postes de directeurs ou directrices de publication ou de rédaction et 38 % des postes de rédacteurs ou rédactrices en chef étaient tenus par des femmes.

* Prévenir les agissements sexistes et le harcèlement sexuel dans les rédactions

Selon une enquête menée en février 2019 par les collectifs NousToutes, Prenons la Une ! et Paye ton Journal (témoignages de 1500 journalistes dans près de 300 médias différents), 67% des femmes journalistes qui ont répondu déclarent avoir été victimes de propos sexistes, 49% de propos à connotation sexuelle et 13% d'agressions sexuelles.

Le sexisme et le harcèlement sexuel restent des phénomènes persistants dans nos rédactions. Les entreprises de presse doivent y mettre fin, notamment avec des changements structurels adaptés et des formations.

Protéger les salariées est une obligation légale, cela doit devenir une priorité !

* Promouvoir l'égalité professionnelle et lutter contre les stéréotypes de genre

En 2021, comment supporter que les femmes soient sous-représentées dans les matinales des radios, sur les plateaux des télévisions, en « une » de nos journaux ? Comment accepter qu'on les sollicite encore très peu sur des sujets politiques et économiques majeurs ?

Les médias ont une responsabilité essentielle dans la lutte contre les stéréotypes de genre, et l'égalité doit aussi passer par une égalité de parole et de représentation.

Là encore, les rédactions et les directions des entreprises de presse n'ont pas le choix : il faut progresser !

Nous soutenons l'instauration d'un « bonus/malus » pour les aides à la presse (préconisation 12 du rapport de la députée Céline Calvez sur la place des femmes dans les médias).

Faisons de ce 8 mars 2021 une journée de mobilisation et de rassemblement, pour marquer notre volonté de défendre l'égalité dans le secteur des médias et dans les rédactions, et de lutter pour les droits des femmes.

L'intersyndicale SNJ - SNJ-CGT - CFDT-Journalistes et l'association Prenons la Une ! appellent toutes les consœurs et tous les confrères, toutes les organisations syndicales et tous les collectifs à rejoindre les cortèges syndicaux et rassemblements ce 8 mars partout en France pour cette Journée internationale de convergence des luttes.

L'égalité entre les hommes et les femmes, c'est un combat pour le progrès social, pour toutes et tous.

Paris, le 4 mars 2021